

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



# DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2018/2019  
L'Officiel n° 21  
Du 17 Janvier 2019

# L'OFFICIEL

# 11



## LES VALEURS DU FOOTBALL

**P**

### PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge  
et tout niveau

**R**

### RESPECT

Respecter l'adversaire,  
l'arbitre, l'encadrement

**Ê**

### ENGAGEMENT

Engagement  
du corps et du cœur

**T**

### TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil  
de toutes les aptitudes

**S**

### SOLIDARITÉ

Solidarité du football français  
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football  
BP 1037 - 7 Rue Haute  
11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr)

# NOS PARTENAIRES



PRÉFET  
DE L'AUDE



## COMITE DE DIRECTION

BO N° 21 du 17 janvier 2019

Président : M LACOUR

Présents Mrs AKLI - BERTI – BONHOMME- BONNET – BOUDET–DRIF- GERARD– GIBERT - GRILLE- JORGE - MANI- PETROSINO - PITIE - RONTES – VALET-ZAMO

AssisteNT à la réunion : M. ROQUE - DURANTE MALVY Fabien

Excusés : Mme ROYER SAVIANA-Mrs BOUSQUET – BOUTIE - ROGER –ZAMO -BEAUBOIS– TRASTET

En début de séance, le comité de direction approuve le BO n° 20 du 10 janvier 2019

## TOMBOLA AU PROFIT DES SINISTRES

Le tirage de la tombola au profit des clubs et sinistrés de l'Aude a eu lieu le 17 janvier 2019 au district. Le récapitulatif des dons sera à consulter sur le site. Les lots seront à récupérer au district, aux heures de bureau.

## DEMANDE D'ORGANISATION DE TOURNOI

### US Conques

Le comité de direction émet un avis favorable à l'organisation de tournoi qui se déroulera le :

Samedi 08 Juin 2019 : Catégories U7 / U9 / U11

Dimanche 09 juin 2019 : Catégories Féminines : U10 à séniors.

Lundi 10 juin 2019 : Catégories U13 / U 15 et vétérans

Sous réserves des restrictions habituelles.

## VISITE DU PRESIDENT DE LA LIGUE OCCITANIE DE FOOTBALL

Le Président de la Ligue Occitanie de Football M. Jean Claude Couailles, rencontrera les clubs du district (district et ligue) le 4 Mars 2019 à 19 heures à la salle Paul Riquet à TREBES.

Le Président souhaite la présence, hormis le Président du club, d'un accompagnateur technicien et d'un administratif. Des précisions seront apportées plus tard.

L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement mais il devrait porter sur :

- La présentation du Président et des membres l'accompagnant,
- Les projets de la LOF, avec une mise au point sur la nouvelle Ligue.
- La vie des clubs de district. Informations à faire remonter.

Merci d'ores et déjà de bloquer cette date du 4 mars 2019

**REMISE DES LABELS**

Le Président de district remercie le club du Groupement G.F.P.LM, et son Président Franck Varilhes, pour l'accueil, accordé aux membres du district, lors des remises de labels en catégories école féminine et jeunes espoirs avec la présence de Mme la Maire de Bram et de M. le Président du Conseil Départemental et des Maires concernés par le GPLM.

**CONDOLEANCES**

Le Président du district,  
Les Présidents et membres de commissions  
Le personnel administratif et technique  
Présentent leurs sincères condoléances au club Bram et à la famille lors du décès de M. Yves Vizzotto, père de Mme Clarisse Vizzotto, secrétaire du club.

**RAPPELS AUX CLUBS**

Les clubs redevables envers le district doivent s'acquitter de leur dette avant le 28 janvier 2019.

*Le secrétaire*

**COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS**

BO N° 21 DU 17/01/2019

Présents : Mrs VALET - LOPEZ – RONTES – GRILLE- DRIF

**LIMOUX PIEUSSE / UFC NARBONNE  
U17 Inter D2 poule B du 12/01/19**

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club de l'UFC Narbonne n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match perdu par forfait à l'équipe de l'UFC Narbonne**

**Limoux Pieusse - 03 (3pts) /UFC Narbonne - 00 (-1pt)**

**Les frais d'arbitrage sont à la charge du club de l'UFC Narbonne**

**Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation**

**MOUSSAN OC / CARCASSONNE FAC  
D1 du 06/01/19**

Vu les feuilles de match

Vu les rapports

Considérant les articles 27 et 27 bis des RdD de l'Aude

Considérant que la rencontre ne se s'est pas déroulée, le terrain étant impraticable suite aux conditions météorologiques

**Jugeant en premier ressort**

**Donne la rencontre à reprogrammer**

**Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation**

## RECOMMANDATIONS

La commission demande aux clubs ainsi qu'aux responsables de bien vouloir dans toute communication avec le District de se conformer aux dispositions suivantes pour permettre d'assurer sans ambiguïté le traitement correspondant.

Indiquez :

Le numéro du club

Le nom du Correspondant

La ou les équipes concernées

Le championnat ou la coupe

La date de la rencontre ainsi que le lieu

Et bien entendu le motif de votre correspondance

Exemple

Club N° 517815, de Limoux Pieusse, Mr X, Y, dirigeant de l'équipe U13 D1 poule élite, pour la rencontre de championnat au SC Narbonne Montplaisir du 01/12/2018

Motif : Nous n'avons pas été en mesure de constituer une équipe pour nous rendre à Narbonne.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 191 et à l'annexe 56 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président

Le Président.

**COMMISSION DES ARBITRES**

PV N° 21 du 17 janvier 2019

Bureau de CDA

Président: M. DURANTE MALVY, Fabien

Présents : Ms. Joseph JORGE- Grégory VILAIN- Jean-Pierre ZAMO

**STAGE MI-SAISON ARBITRES SENIORS**

Ce stage se déroulera le **Samedi 26 Janvier 2019** à la salle des fêtes de Pépieux située derrière l'église.

Tous les arbitres seniors sont convoqués à partir de 8h30 précise.

**Présence indispensable.**

**SANCTIONS ARBITRES**

Un jeune arbitre est sanctionné d'un week-end de non désignation pour déconvocation tardive.

Un jeune arbitre est sanctionné d'un week-end de non désignation pour absence non excusée sur une rencontre u17.

**Le Président de la Commission**

**COMMISSION SENIORS**

PV N° 21 du 17 janvier 2019

Présents : Ms BOUSQUET- RONTES-DRIF

**COUPE LOPEZ**

Compte tenu de la qualification pour les 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Occitanie de US CONQUES et FA CARCASSONNE, les rencontres de ces 2 équipes sont reportées au 24/02/2019 à savoir :

US CONQUES – PEZENS

FU NARBONNE - FA CARCASSONNE

**Le président de la commission**



**COMMISSION JEUNES A 11**

Réunion du 17 janvier 2019

Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Présents : M.MANI, BONNET, AKLI

➤ Courriers

**AMENDES DIVERSES  
JOURNEE DU 12/01/2019**

**FORFAIT :** 1<sup>er</sup> Forfait Championnat U17 B NARBONNE UFC 37€

**REPROGRAMMATION RENCONTRES U17 ET U15****CATEGORIE U17**

D2 POULE A	Mercredi 23 janvier 2019	FOIX FC / PAYS BASSE ARIEGE 2
D2 POULE B	Samedi 23 février 2019	ENT GRAND MALEPERE / UFC NARBONNE

**CATEGORIE U15**

D2 POULE A	A jouer avant le 23/02/2019 accord des 2 clubs FCSA/CUXAC D AUDE	
D1	Samedi 16 février 2019	PAMIERS / FC BRIOLET
D2 POULE B	Samedi 02 mars 2019	CEPAF / ST PAPOUL ST MARTIN SOUILHE
D2 POULE C	Samedi 02 mars 2019	FC MALEPERE / MIREPOIX

**TIRAGE DES COUPES ET CHALLENGES LOUBATIERES U17 ET U15**

Le tirage au sort des ½ finales Coupe de l'Aude et des ¼ de Finale du challenge LOUBATIERES aura lieu au Siège du District de l'Aude le jeudi 24 janvier 2019 à 18h30.

**Le Président de la commission**

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°21 du 17/01/2019

Présents : M. PITIE – BOUDET – TISSEYRE.

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission

CATEGORIE U13

Défaut de licences Amendes 10 euros	Absence de feuille de match Amende 15 euros	Forfait Amende 15 euros
	Castelnaudary	
	Limoux Pieusse	
Ozanam manque éducateur		
	FC Massogien 2	
GFC 2 Manque arbitre assistant		
Piège Lauragais malepère manque éducateur		
	ULF/Luc FC	
	GFC 3	
	Quillan FAHVA	
FC Armissan OUKLY Yliès et COSTE Brandon manque licence		
		Luc féminine forfait le 05/01/2019

**Non saisi des résultats :**

St Marcel/Moussan 1 : 20€  
 Vallée du Lauquet 20€  
 Quillan FAHVA 20€  
 Sallèles 20€  
 St Marcel/Moussan 2 : 20€  
 Quillan FAHVA 20€

## Reprogrammation ou attente des feuilles de match

St Marcel/Moussan – UF Luci

St Marcel/Moussan - FC Corbière Medit 2

## Les matchs suivant se joueront le mercredi 23 janvier à 15h à Alzonne. Début de rencontre à 15h30

Ent Arzens-Alzonne - UF Lézignan/Luc 3

FACarcassonne – UF Lézignan/Luc 3

## 26/01/2019

TPFC -Ent Naurouze/Salles – FC Corbière Méditerranée - ES St Jean du Falga stade de Villemoustaussou 14h30

23/03/2019 Les même équipes stade de Pennautier à 14h30

## Le 16/03/2019

TPFC 2-FC Foix- FC Malepère- FF Bassin Carcassonnais 2 Samedi matin 10h Stade de pennautier

## Le 23/03/2019

TPFC2 –FC Malepère 10h au stade de pennautier

**Les équipes citées en premier sur les matchs doivent rentrer les résultats.  
Les feuilles de matchs de critérium doivent être renvoyées au district avant le  
jeudi suivant le match sous peine d'amende**

Le Président de la Commission  
M. Gérard PITIE

